

## EDITO

Les élus du Sivom de Bozel sont heureux de constater vos efforts en matière de tri. En effet les tonnages du tri augmentent et ceux des ordures ménagères continuent de baisser.

Cette lettre doit encore vous inciter à faire mieux, à triez, à compostez, à mieux consommer, à recycler... et surtout à respecter les abords des points d'apport volontaire. Quand ces derniers sont pleins, merci d'aller au suivant, ne déposer pas vos déchets en dehors des bacs.

Nous nous sommes rapprochés du SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) de Haute Tarentaise. Le Sivom de Bozel devrait adhérer à ce syndicat et lui transférer sa compétence traitement le 1er janvier 2011. Ainsi nous traiterons l'ensemble de nos déchets à proximité et réduirons les nuisances et les coûts liés à leur transport.

Le Sivom continue sa politique de réhabilitation des anciennes décharges et engage une réflexion sur la mise en place des ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) qui devraient se développer sur tout le territoire.

Dans le même temps, des améliorations sont apportées à nos installations afin d'optimiser notre travail (remise à niveau de la déchetterie du Carrey, ouverture de la déchetterie de ST-Bon 1850, projet d'aire de lavage pour nos camions de collecte, traitement des lixiviats dans la Station d'Épuration du Carrey en collaboration avec le SIAV (Syndicat intercommunal Assainissement de la Vanoise), etc.).

Enfin, notre communication est renforcée, cela notamment auprès de la jeunesse avec des événements comme Ecolo-Zik, la mise en place du chéquier Eco-Citoyen ou encore des animations dans les écoles maternelles et primaires.

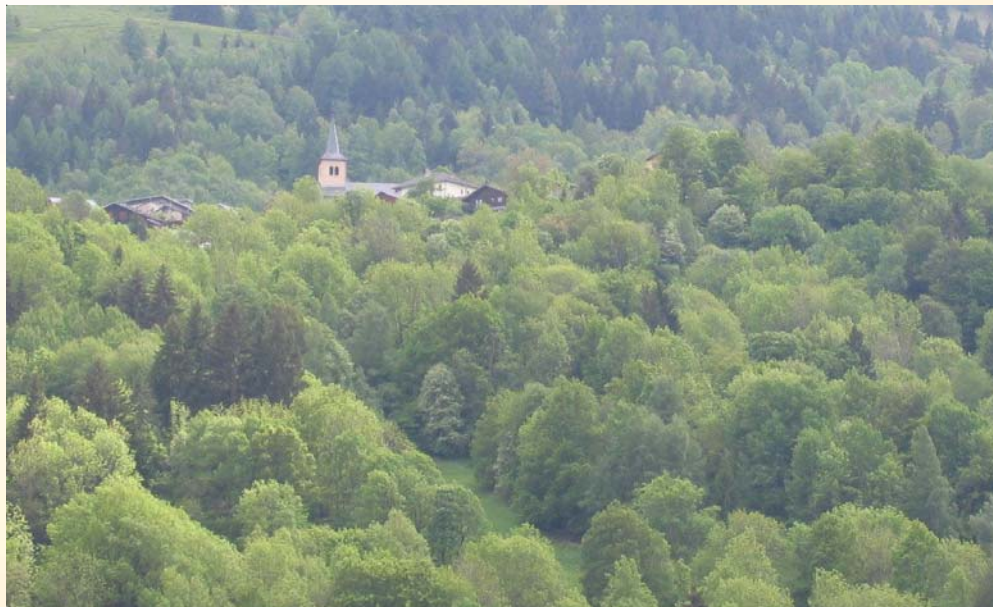
Des sacs de pré-collecte vous sont aussi distribués gratuitement.

Ces résultats sont bons, mais il faut toutefois continuer de persévérer par des gestes citoyens au quotidien.

**Thierry THOMAS**  
Président du SIVOM.

## Le Journal du SIVOM

Juin 2009- n°11



Le SIVOM du canton de Bozel

Bozel, Brides les Bains, Champagny en Vanoise, Feissons sur Salins, Montagny, La Perrière, Le Planay, Les Allues, Pralognan la Vanoise, St Bon.

## SOMMAIRE

### Actualités

Plus de tri sélectif et moins d'ordures ménagères, poursuivons nos efforts!

### A venir

ECOLO-ZIK 5 au plan d'eau de Bozel le 13 juin 2009!

### Le dossier du SIVOM

Nouvelle campagne «compostage» sur le canton

### Mais aussi...

Le recyclage du textile, des médicaments, la prévention des déchets, etc.

Triions nos déchets, préservons nos montagnes



Un bon début d'année 2009 puisque les tonnages d'ordures ménagères baissent de près de 300 tonnes par rapport à 2008 si nous considérons les 4 premiers mois des deux années. Ce chiffre est cependant assez difficile à interpréter puisqu'il dépend étroitement de la fréquentation touristique des stations de sports d'hiver du canton.

→ 5101 tonnes en 2009 pour les 4 premiers mois de l'année.

→ 5399 tonnes en 2008 pour les 4 premiers mois de l'année.

## ORDURES MENAGERES

→ 943 tonnes en 2009 pour les 4 premiers mois de l'année.

→ 923 tonnes en 2008 pour les 4 premiers mois de l'année.

+ 20 tonnes entre 2008 et 2009 entre les mois de janvier et avril compris. Ces bons résultats découlent, principalement, de la mise en place du tri à Courchevel 1850 (+15 tonnes entre 2008 et 2009). Ces résultats sont encourageants mais le flux de verre consommé pendant la période hivernale n'est pas optimisé. En effet, lors des collectes d'ordures ménagères, les rippeurs notent de grandes quantités de verre mélangées aux ordures ménagères. Merci de redoubler de vigilance afin de recycler un maximum de verre.



## VERRE



→ 214 tonnes en 2009 pour les 4 premiers mois de l'année.

→ 204 tonnes en 2008 pour les 4 premiers mois de l'année.

+10 tonnes d'emballages si l'on compare les 4 premiers mois des années 2008 et 2009. Une majeure partie de ces tonnages vient de la mise en place du tri à Courchevel 1850. En effet, pour la commune de St Bon Courchevel les tonnages ont progressé de 8.6 tonnes entre les quatre premiers mois de 2008 et de 2009. Il faut persévérer dans cette voie.

## EMBALLAGES/PAPIERS

## Le 13 juin 2009 à Bozel!

Ecolo-Zik 5 se déroulera pour l'édition 2009 à Bozel, le 13 juin, aux abords du plan d'eau. Le principe de la journée reste le même : sensibilisation à la protection de l'environnement dans un esprit festif! Nous débuterons la journée à 14h par un ramassage de déchets sur le secteur du «Chevelu». Le «village» composé de stands ouvrira également à 14h. Les exposants seront nombreux: SIAV, Astréo-Energie, ONF, le Parc National de la Vanoise, Tri Vallées, Nordiflam, stand de crêpes et de création récup'art par les élèves de 5<sup>ème</sup> A du collège de Bozel, etc. Des instruments géants (M.Favre, «les jardins ludiques») en libre utilisation viendront agrémenter la journée. Nous profiterons de la journée pour récompenser les oeuvres récup'art faites par les élèves de 5<sup>ème</sup> A dans le cadre du chéquier éco-citoyen. Deux démonstrations de VTT Trial sont également prévues au cours de la journée. La buvette sera préparée par l'union des commerçants de Bozel et accompagnée par deux groupes : Olarf (rock et acoustique) et Rythmix (drums, percussions, DJ et bass) . La journée se terminera par le film «300 jours dans la montagne» de Anne et Erik Lapied qui sera projeté dans la salle polyvalente de Bozel. Cet évènement est gratuit et ouvert à tous. VENEZ NOMBREUX!!!



## Le chéquier éco-citoyen

Comme nous l'avions évoqué dans l'éco altitude précédent, le SIVOM en partenariat avec le collège de Bozel, a mis en place le chéquier éco-citoyen pour l'année scolaire 2008/2009 avec la classe de 5<sup>ème</sup> A. Les élèves ont distribué des sacs de pré-collecte sur la commune de Bozel et se sont portés volontaires pour distribuer les sacs sur une partie de leur commune d'habitation. Ils ont également confectionné des oeuvres en récup'art avec leur professeur d'arts plastiques à partir de matériaux destinés à la déchetterie ou à la poubelle. Leur troisième action consistait à aider l'équipe du SIVOM à organiser Ecolo-Zik 5 à Bozel. Les élèves se verront remettre un chéquier leur permettant d'aller au cinéma, au paint ball et de faire une balade à cheval. Ces activités ont été choisies par les élèves. Nous voulions remercier les élèves de 5<sup>ème</sup> A qui ont réalisé avec enthousiasme leurs trois actions, le collège, ainsi que Messieurs Ducouret et Audebert qui se sont impliqués dans la démarche et sans qui le projet n'aurait pu voir le jour.

## Les animations scolaires

Comme chaque année, le SIVOM propose aux écoles maternelles et primaires du canton des animations sur le recyclage et la protection de l'environnement. Au cours de l'année scolaire 2008/2009, les élèves de grande section, CP et CE1 de l'école du Planay ont été vus, ainsi que les grandes section du Praz, les maternelles et CP de l'école de Courchevel 1850, et enfin les CM1 de l'école de Méribel. Nous vous rappelons que ces animations sont gratuites.

## Bornes textile en déchetteries

Les quatre déchetteries du canton sont équipées de bornes à textile. Ces bornes permettent de récupérer le textile, la maroquinerie et les petits jouets afin qu'ils soient réutilisés. Seule condition: tous ces articles doivent être en bon état! Merci par avance.



## POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS: LE COMPOSTAGE!

### Qu'est ce que le compostage?

C'est une dégradation naturelle de matière organique en présence d'oxygène et d'eau. Après quelques mois de fermentation, ces déchets se transforment en amendement organique que l'on appelle le COMPOST.

### Pourquoi composter?

Composter permet de recycler les déchets verts de son jardin mais aussi ses déchets de cuisine. **On estime à 30% la part des déchets ménagers qui peuvent être transformés en compost.** Ces déchets sont alors déviés de la filière de traitement des ordures ménagères ce qui allège la facture globale.

Utiliser son propre compost permet de réduire la consommation d'engrais chimiques et de renforcer le stock d'humus du sol.

Suite à la distribution de composteurs en 2004, deux enquêtes ont été réalisées par le SIVOM. Selon l'enquête de juin 2007, la quantité de déchets jetés par semaine varie selon les foyers:

14% des foyers jettent de 0 à 1 kilo de déchets.

44.6% des foyers jettent de 1 à 3 kilos de déchets.

28.9% des foyers jettent de 3 à 5 kilos de déchets.

12% des foyers jettent plus de 5 kilos de déchets.

Aussi, ils sont 55% à avoir noté une baisse significative de leur poubelle depuis la mise en place de leur composteur.

### Que composter?

**Déchets de jardin:** fleurs et plantes fanées, mauvaise herbe non grainée, tontes de pelouse sèches et non traitées, copeaux de bois, sciure, tailles de haies, écorces d'arbre, paille et foin, feuilles et branches broyées, fumiers d'animaux, fruits pourris.

**Déchets de cuisine:** marcs et filtres de café, thé, restes de fruits et légumes, épluchures, coquilles d'oeufs, restes de repas sauf viandes et poissons, essuie tout, cendres de bois refroidies.

Plus difficile à composter: pelures d'agrumes non traités, noyaux, feuilles et fruits de résineux, branches non broyées, charbon de barbecue, etc.



## Comment obtenir un bon compost?

Installer votre composteur (ou votre «tas») dans un endroit ombragé et à l'abri des intempéries.

Pour commencer: une couche au fond de 2 ou 3 cm de terre, puis une couche de 5 cm de branchages pour favoriser la circulation de l'air. Ajouter successivement les déchets de cuisine et du jardin.

Pour obtenir un bon compost, il faut un taux d'humidité suffisant ainsi qu'une bonne aération. Bien varier le type de déchets.

### A savoir:

Si vous avez une grande quantité de gazon coupé ne pas le mettre d'un coup dans le composteur, en faire sécher une partie avant de le mettre petit à petit mélangé avec les autres matières organiques.

Le processus de dégradation ne s'arrête jamais, même l'hiver! Alimentez votre composteur en toute saison.

Le compost est prêt au bout de 10 mois. Il est de couleur brun foncé et a l'aspect d'humus.

Ajouter de temps en temps de la sciure et des cendres de bois afin de neutraliser l'acidité créée par la fermentation.

Vous pouvez ajouter des activateurs naturels tels que les orties, du crottin de cheval ou les pissenlits.

---

## Le SIVOM propose une deuxième campagne de mise à disposition de composteurs individuels sur le canton de Bozel en 2009.

Le composteur proposé est en plastique d'une contenance de 400 litres. Il sera cédé au prix de 15 euros (le SIVOM, Conseil Général et ADEME prenant le reste du coût à leur charge).

Merci d'envoyer ce coupon au SIVOM, rue des tilleuls, 73350 Bozel avant le 31 juillet 2009. Merci de ne pas envoyer de chèque.

Nom, Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Souhaite réserver: ..... composteur(s) (un maximum de 2 composteurs par famille)

NB: les personnes ayant bénéficié d'un composteur en 2004 ne pourront pas obtenir de composteur lors de cette campagne.

Le SIVOM passera commande des composteurs début août 2009. Le délai de livraison est de plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Vous serez tenus informés par courrier ou téléphone de la date et du lieu de retrait de votre composteur.



## CYCLAMED



Depuis la loi n° 2007-248 du 26 février 2007, «Les officines de pharmacie et les pharmacies à usage intérieur sont tenues de collecter gratuitement les médicaments à usage humain non utilisés apportés par les particuliers qui les détiennent». L'organisme Cyclamed se charge de les éliminer (incinération). Nous demandons aux habitants du canton de rapporter leurs médicaments usagés en pharmacie et non plus en déchetterie.

Concernant les DASRI (Déchets de Soins à Risques Infectieux), le Médibus stationnera **le 8 juillet et le 14 octobre 2009 entre 11h et 13h à côté de la mairie de Bozel et le 5 août et 4 novembre entre 11h30 et 13h30 à Moûtiers place de la Libération**. Nous vous rappelons que le SIVOM prend en charge les DASRI des particuliers.

## Sacs de pré-collecte

La collecte sélective s'est mise en place en 2003 pour la majorité du canton de Bozel. Le guide du tri a été distribué à cette occasion. Afin de relancer le geste du tri chez les habitants du canton, le SIVOM associé aux mairies met à disposition des sacs de pré-collecte. Ces sacs permettent d'apporter facilement les déchets recyclables aux conteneurs de tri tout en limitant les erreurs puisque les consignes de tri sont imprimées sur le sac. Ces sacs seront disponibles en mairies durant les semaines à venir. Ces sacs ne sont pas recyclables (seuls les flacons et bouteilles se recyclent), mais ils sont réutilisables et contiennent 20% de matière recyclée. A utiliser sans modération!



## Gîtes et loueurs particuliers



Afin d'informer sur le tri sélectif les vacanciers séjournant sur le canton, le SIVOM propose des mémos autocollants ainsi que diverses affiches adaptées à chaque commune. Si vous êtes propriétaire d'un gîte ou de logements de vacances, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous envoyer les documents appropriés. Grâce à votre participation, les quantités de déchets recyclables ne pourront qu'augmenter et ainsi faire baisser les tonnages d'ordures ménagères qui sont ensuite incinérées et donc non valorisées.

**Pour contacter le service environnement : 04 79 55 01 07 ou [environnement.sivom.bozel@orange.fr](mailto:environnement.sivom.bozel@orange.fr)**

## Bouteilles plastique

### Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas!

Il est très important de recycler nos déchets mais nous pouvons aller encore plus loin. A l'achat de nos produits, nous pouvons réfléchir aux déchets générés une fois les aliments ou autres objets utilisés. Par exemple, pourquoi acheter de l'eau en bouteille alors que l'eau de notre robinet est tout à fait correcte gustativement et qualitativement? Changeons notre manière de consommer, pensons à la préservation des ressources naturelles.



## L'ADEME et l'éco citoyenneté!



Le guide «Maitrisons l'énergie en faisant le plein d'économie» a été réalisé par l'ADEME et la Fondation Nicolas Hulot. Il est téléchargeable sur le site du SIVOM. Il regroupe des informations permettant de faire des économies en prenant de bonnes habitudes faciles à adopter comme éteindre les appareils en veille, en changeant son comportement vis à vis des transports, etc.

L'ADEME a également mis en ligne deux sites:

<http://ecocitoyens.ademe.fr>

[www.mtaterre.fr](http://www.mtaterre.fr)

Le premier permet de tester son impact de vie sur l'environnement: «comparateur éco déplacements», «évaluez votre bilan carbone», «quizz déchets-scan», etc.

Le deuxième est à destination des jeunes et explique les bons gestes à adopter, les métiers en relation à l'environnement, etc.



## La réhabilitation de l'ancien incinérateur de Pralognan

Le site de l'ancien incinérateur de Pralognan se situe à proximité de la route D915 entre le Planay et Pralognan la Vanoise au lieu dit «Pierra Crêpa». Le terrain se présente sous la forme d'une plateforme de 375 m<sup>2</sup> et d'un talus de 2500 m<sup>2</sup> au pied duquel s'écoule le Doron de Pralognan. L'incinérateur a été construit et mis en service en 1979 puis en 1994, il a été démolit. Les cendres d'incinération (déchets d'ordures ménagères) sont restées sur place depuis cette date.

Les analyses de sol ont révélé la présence de métaux, d'hydrocarbures, de fluorures lixiviables. Pour les analyses d'eau, les résultats se sont révélés identiques entre l'amont et l'aval du site. En accord avec la Direction Régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement, un projet de réhabilitation est en cours pour traiter cette source de pollution.

D'autres opérations de réhabilitation pourront être réalisées dans le futur, notamment pour résorber les décharges sauvages du canton (prioritairement sur les communes de la Perrière, Feissons sur Salins et Montagny).

## Comportement responsable...

Les conteneurs de tri sélectif sont vidés à des fréquences variables selon la période de l'année et la commune concernée.

Les collecteurs et le SIVOM font leur maximum pour que les conteneurs de tri débordent le moins souvent possible. De plus, en 2009, de nouveaux conteneurs de tri sont proposés aux communes par le SIVOM. Feissons sur Salins a par exemple fait la demande d'un nouveau point de tri (conteneurs emballages et verre).

Lorsque vous apportez vos déchets aux conteneurs de tri sélectif, il est important de compacter un maximum de déchets: bouteilles plastique écrasées, petits cartons et briques alimentaires aplatis, etc. Si le conteneur de tri sélectif est plein, merci de ne pas laisser vos déchets recyclables à proximité du conteneur. **Certains habitants déposent directement emballages ou bouteilles de verre au pied du conteneur sans prendre la peine de regarder si le conteneur est plein ou non.** Le collecteur a été plusieurs fois appelé d'urgence pour collecter des points qui semblaient plein mais ne l'étaient pas! Pour le respect d'autrui, ayons un comportement responsable!



## LE SAVIEZ-VOUS ? LE SAVIEZ-VOUS ?

Débranchez votre chargeur téléphone une fois que celui-ci est chargé sinon il continue à consommer de l'électricité!

Couvrez vos casseroles quand vous faites bouillir de l'eau: vous consommerez quatre fois moins d'énergie.

Si un français sur dix utilisait des piles rechargeables au lieu des piles jetables, ce sont 2000 tonnes de produits toxiques qui seraient évités.

Les peintures sont dangereuses pour l'environnement en raison des solvants, pigments et liants qu'elles contiennent. Il est important que vous apportiez vos pots usagés à la déchetterie.

## Comment sont recyclés vos vieux frigos??



Les frigos sont composés de:

- 59% de ferraille
- 31% de plastique
- 3% de métaux non ferreux (cuivre, aluminium, etc.)
- 2% de minéraux (verre, ciment, etc)
- 5% «d'autres» (substances dangereuses, matières non recyclables, etc.)

**Le taux de recyclage est de 89%**  
**Le taux de valorisation est de 95%**

### Phase 1 du recyclage:

-Le système réfrigérant est débarrassé de l'huile et du gaz:

Le gaz est liquéfié et conditionné en bombones, l'huile est épurée et stockée en cuve. Le gaz et l'huile sont dirigés vers une filière de traitement adaptée.

-Le frigo est séparé du moteur et du cuivre.

### Phase 2 du recyclage:

Le frigo est ensuite détruit par broyage dans un caisson en atmosphère confinée.

Les plastiques, métaux, etc. sont récupérés, le gaz contenu dans les mousses isolantes est capté, liquéfié et conditionné en fûts.

Le recyclage des frigos du canton de Bozel se fait à l'entreprise TERRECOVAL à la Chambre (Maurienne).

n°11

Directeur de la publication :  
Thierry THOMAS

Conception, rédaction et  
maquette :  
Vanessa BESSON LEBLANC

Impression :  
Imprimerie Borlet

SIVOM du Canton de Bozel  
Rue des Tilleuls  
73350 BOZEL  
Tél. : 04 79 55 03 34  
Fax : 04 79 22 05 62

**UN DOUTE, UNE QUESTION ?**  
**CONTACTEZ LE SERVICE ENVIRONNEMENT DU**  
**SIVOM: 04 79 55 01 07.**  
**N'hésitez pas !**  
**[www.sivomdebozel.info](http://www.sivomdebozel.info)**